



Le Quotidien

Statistique Canada

Le mercredi 8 novembre 1995

Pour être diffusé à 8 h 30

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

NOV 8 1995

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Frais de scolarité dans les universités, 1995-1996** 2
 Les étudiants des universités canadiennes ont fait face à une importante montée des frais de scolarité pour l'année universitaire 1995-1996 dans toutes les provinces, sauf au Québec, où il n'y a pas eu de hausse.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Bois à pâte et déchets de bois, septembre 1995 4
- Fil d'acier et certains produits de fil métallique, septembre 1995 4
- Transport par autobus et transport urbain, premier trimestre de 1995 4

NOUVELLES PARUTIONS 5



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

Frais de scolarité dans les universités

1995-1996

Les étudiants des universités canadiennes ont fait face à une importante montée des frais de scolarité pour l'année universitaire 1995-1996 dans toutes les provinces, sauf au Québec, où il n'y a pas eu de hausse.

Les hausses les plus marquées sont survenues en Alberta et en Ontario, où les frais de scolarité exigés par la plupart des universités ont augmenté d'environ 10%. Au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, la hausse des frais avoisinait les 5%, tandis que dans les provinces de l'Atlantique, l'augmentation se situait entre 5% et 10%.

Les frais de scolarité moyens des étudiants en arts de premier cycle se situaient entre un haut de 3 200\$ en Nouvelle-Écosse et un bas de 1 700\$ au Québec. La majorité des universités exigeaient un montant semblable pour d'autres programmes, sauf pour la médecine, la dentisterie, le génie et l'architecture, où les frais sont beaucoup plus élevés. À titre d'exemple, les frais exigés en médecine dans les universités du Manitoba et de la Saskatchewan étaient supérieurs de 75% aux frais exigés dans le domaine des arts.

Frais de scolarité des étudiants canadiens en arts au premier cycle

	Moyenne de 1995-1996 ¹	Moyenne de 1994-1995 ¹	1994-1995 à 1995-1996
	\$		variation en %
Canada	2 333	2 179	7,1
Terre-Neuve	2 312	2 150	7,5
Île-du-Prince-Édouard	2 820	2 620	7,6
Nouvelle-Écosse	3 172	2 946	7,7
Nouveau-Brunswick	2 496	2 353	6,1
Québec	1 694	1 694	0,0
Ontario	2 458	2 252	9,1
Manitoba	2 338	2 227	5,0
Saskatchewan	2 591	2 458	5,4
Alberta	2 708	2 450	10,5
Colombie-Britannique	2 366	2 249	5,2

¹ La moyenne des frais de scolarité est pondérée en fonction du nombre d'étudiants inscrits, selon les données les plus récentes à ce sujet.

En 1995-1996, les étudiants étrangers ont versé des frais de scolarité beaucoup plus élevés que

leurs homologues canadiens. En effet, en 1995-1996, la moyenne provinciale des droits versés par les étudiants étrangers inscrits à des programmes en arts de premier cycle se situait entre 3 600\$ et 9 100\$. La University of Saskatchewan est le seul établissement de grande envergure à ne pas avoir exigé de frais supplémentaires de la part des étudiants étrangers.

Montée en flèche des frais de scolarité pendant la dernière décennie

Les frais de scolarité ont monté en flèche dans toutes les provinces depuis 1986, à un rythme nettement supérieur au taux de l'inflation tel que mesuré selon l'indice des prix à la consommation (1985-1986=100). De 1985-1986 à 1994-1995, le taux d'inflation a augmenté de 34%; au cours de la même période, l'indice des prix des frais de scolarité a plus que doublé (+119%).

Selon l'indice des prix des frais de scolarité, la hausse la plus marquée est survenue au Québec, où les frais ont plus que triplé depuis 1990, après avoir été gelés au niveau de 1969. Les frais ont également plus que doublé en Alberta. À titre de comparaison, les frais de scolarité exigés en Colombie-Britannique ont augmenté de seulement 75% pendant la dernière décennie, soit le taux d'augmentation le plus faible au Canada, suivi par celui du Nouveau-Brunswick (+83%).

Pendant plus d'une décennie, les universités du Québec ont exigé des frais de scolarité moins élevés que ceux des universités du reste du pays. Au cours des dernières années, l'écart entre les frais exigés dans les universités du Québec et ceux exigés dans les autres universités du pays s'est rétréci. Cette année, cependant, l'écart s'est creusé de nouveau.

Les frais ne correspondent qu'à un cinquième du revenu d'exploitation général

Les universités ont reçu moins de fonds (-2,3%) des gouvernements fédéral et provinciaux entre 1992-1993 et 1993-1994. Ainsi, en raison de la hausse des frais de scolarité jumelée à une baisse de l'aide gouvernementale, les frais versés par les étudiants revêtent plus d'importance qu'auparavant dans les revenus des universités. À l'échelle nationale, les frais de scolarité ne correspondaient qu'au cinquième environ (22,7%) du revenu d'exploitation général des universités en 1993-1994, dernière année pour laquelle des données existent. À titre de comparaison,

ces frais ne correspondaient qu'à 15,3% du revenu d'exploitation il y a une décennie.

En Nouvelle-Écosse, les frais de scolarité équivalaient à 29,8% du revenu d'exploitation général en 1993-1994, ce qui constitue la proportion la plus élevée au Canada, comparativement à la proportion la plus faible de 16,6% atteinte au Québec. En Ontario, ces frais représentaient 26,2% du revenu d'exploitation général.

On peut désormais se procurer des renseignements sur les frais de scolarité et sur les coûts d'hébergement dans les universités canadiennes à l'égard de l'année universitaire 1995-1996. Les frais de scolarité sont présentés par établissement au niveau du premier cycle (12 facultés) et du deuxième

cycle, tant pour les étudiants canadiens que pour les étudiants étrangers. Il existe aussi des renseignements sur les frais supplémentaires au titre des activités sportives, des services de santé et des associations étudiantes, sur les autres frais obligatoires et sur le montant déboursé par les étudiants seuls et mariés qui vivent en résidence universitaire.

Pour obtenir des tableaux ou des renseignements généraux, communiquez avec Sheeba Mirza au (613) 951-1503.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Mariem Martinson au (613) 951-1526 ou Mongi Mouelhi au (613) 951-1537, Division de l'éducation, de la culture et du tourisme.

Dépenses pour les étudiants à temps plein, selon la plus grande université de chaque province 1995-1996

	Frais de scolarité en arts au 1 ^{er} cycle	Frais supplémentaires ¹	Résidence-chambre ² et repas ²	Total
	\$			
Établissement				
Memorial University (Terre-Neuve)	2 312	210	3 400-4 000	5 922-6 522
University of Prince Edward Island	2 820	404	4 211-5 467	7 435-8 691
Dalhousie University (Nouvelle-Écosse)	3 095	197-257	4 575-4 925	7 867-8 277
University of New Brunswick	2 610	222	4 000-4 900	6 832-7 732
Université du Québec	1 665	40	1 528-2 640	3 233-4 345
University of Toronto (Ontario)	2 451	117-1 183	5 424-5 929	7 992-9 563
University of Manitoba	2 377	83-569	4 429-5 112	6 889-8 058
University of Saskatchewan	2 550	109	3 660-3 972	6 319-6 631
University of Alberta	2 529	338	3 896-4 296	6 763-7 163
University of British Columbia	2 295	212	4 264-4 587	6 771-7 094

¹ Exigés surtout pour les activités sportives, les services de santé et les sociétés et associations étudiantes.

² Calculés uniquement pour les étudiants seuls; ne comprend pas les repas au Québec.

AUTRES COMMUNIQUÉS

Bois à pâte et déchets de bois

Septembre 1995

En septembre 1995, les arrivages de bois à pâte ont atteint 3 898 679 mètres cubes, une augmentation de 19,4% par rapport à 3 263 918 mètres cubes en septembre 1994. Les arrivages de déchets de bois ont augmenté de 1,0%, passant de 6 614 775 mètres cubes à 6 684 041 mètres cubes, au cours de la période observée. La consommation de bois à pâte et de déchets de bois a totalisé 8 904 461 mètres cubes, ce qui constitue une augmentation de 9,4% comparativement à 8 142 470 mètres cubes en septembre de l'année dernière. Les stocks de fermeture pour le bois à pâte et les déchets de bois ont enregistré une hausse de 29,3% pour totaliser 13 512 453 mètres cubes en regard de 10 449 749 mètres cubes en 1994. Toutes les données de septembre 1994 ont été révisées, à l'exception de celles sur les arrivages de déchets de bois.

Les totaux cumulatifs pour les neuf premiers mois de l'année se présentent ainsi (les chiffres correspondants pour janvier à septembre 1994 sont entre parenthèses): arrivages de bois à pâte: 29 015 834 mètres cubes (25 813 213 mètres cubes), une augmentation de 12,4%; arrivages de déchets de bois: 58 828 349 mètres cubes (54 614 049 mètres cubes), une hausse de 7,7%; consommation de bois rond et de déchets de bois: 84 251 913 mètres cubes (79 788 907 mètres cubes), une augmentation de 5,6%. Toutes les données cumulatives ont été révisées, à l'exception des données de 1994 sur les arrivages de déchets de bois.

Données stockées dans CANSIM: matrice 54.

Le numéro de septembre 1995 de *Statistiques de bois à pâte et de déchets de bois* (25-001, 7\$/70\$) paraîtra bientôt. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Bruno Pépin au (613) 951-3516, Division de l'industrie. ■

Fil d'acier et certains produits de fil métallique

Septembre 1995

Les livraisons de fil d'acier et de certains produits de fil métallique ont atteint 65 128 tonnes métriques durant le mois de septembre 1995, ce qui constitue une diminution de 11,7% par rapport aux 73 793 tonnes métriques (donnée révisée) livrées en septembre 1994. Des données statistiques relatives à la production et aux exportations pour certains produits sont également disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 122 (série 19).

Le numéro de septembre 1995 de *Fil d'acier et certains produits de fil métallique* (41-006, 6\$/60\$) paraîtra bientôt. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Doug Higgins au (613) 951-9837, Division de l'industrie. ■

Transport par autobus et transport urbain

Premier trimestre de 1995

Les données du premier trimestre de 1995 de la nouvelle Enquête trimestrielle du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain sont maintenant disponibles.

Données stockées dans CANSIM: matrice 351.

Le prochain numéro, vol. 11, n° 8, du *Bulletin de service - Transports terrestre et maritime* (50-002, 11\$) paraîtra bientôt. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Michel Cloutier au (613) 951-8699, Division des transports. ■

NOUVELLES PARUTIONS

Produit intérieur brut par industrie, août 1995

Numéro au catalogue: 15-001

(Canada: 14\$/140\$; États-Unis: 17\$US/168\$US; autres pays: 20\$US/196\$US).

Ventes et stocks des grands magasins, août 1995

Numéro au catalogue: 63-002

(Canada: 16\$/160\$; États-Unis: 20\$US/192\$US; autres pays: 23\$US/224\$US).

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**
Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**
Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

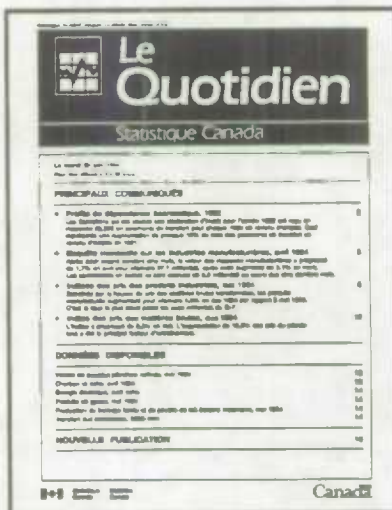
Pour un changement d'adresse: veuillez indiquer votre numéro de compte.

Pour commander par la poste, écrivez à: Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001F. (Canada: 240\$; États-Unis: 288\$US; autres pays: 336\$US)

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour recevoir *Le Quotidien* via l'Internet, envoyez un message par courrier électronique à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez: subscribe daily prénom et nom.

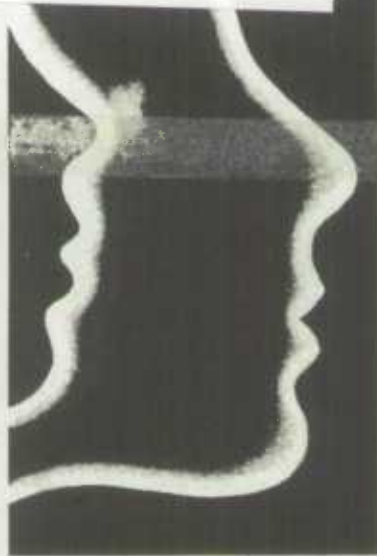
Rédactrice: Andrée Hébert (613) 951-1187

Chef de la Diffusion officielle: Jacques Lefebvre (613) 951-1088

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1995. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.



1010199325



La revue fiable de renseignements sur la santé

Dans le monde d'aujourd'hui, le fait d'être informé de la santé des Canadiens et des soins dispensés au pays n'est pas un luxe mais une nécessité. C'est toutefois à vous qu'il revient de juger si les données que vous consultez sont suffisamment justes et actuelles.

Emboîtez le pas à des centaines de professionnels de la santé, de chercheurs, d'assureurs et de décideurs qui se tournent vers **Rapports sur la santé** pour obtenir des faits et des chiffres fiables. Publié quatre fois l'an, ce périodique, qui répond aux normes sévères de Statistique Canada en matière d'exactitude et d'actualité des données, vous sera fort utile. Chacun des volumes vous offre des :

- faits saillants des données qui viennent de paraître;
- informations sur les publications récentes et les mises à jour;
- articles vivants et pénétrants;
- renseignements sur les tableaux spécialisés et les données personnalisées.

Des textes concis, des graphiques instructifs et des tableaux faciles à consulter donnent un mélange parfait de données essentielles et d'analyses directes. Les numéros de **Rapports sur la santé** sont rédigés par les analystes de la Division des statistiques sur la santé avec l'apport inédit de spécialistes de l'extérieur. On peut ainsi broser un tableau particulièrement fidèle de la situation et aborder un vaste éventail de sujets d'un point de vue tout à fait novateur. Parmi ces sujets, il y a :

- la femme et les maladies cardiovasculaires;
- les soins de santé pour les aînés;
- les récentes découvertes sur le cancer, les maladies du coeur et la tuberculose;
- la mortalité selon les professions;
- les risques pour la santé et la catégorie sociale.

Avec sa grande portée et ses faits solides, **Rapports sur la santé** a rapidement acquis une réputation de source digne de foi sur les faits nouveaux et les préoccupations du domaine de la santé. Cette publication est un ouvrage essentiel si vous planifiez, établissez, offrez ou évaluez des programmes et des activités, autrement dit si vous êtes intéressé par les questions relatives à la santé.

Ne soyez pas simplement informé. Disposez de renseignements actuels et fiables, soit les renseignements de pointe sur la santé des Canadiens et les soins de santé au pays que vous offre **Rapports sur la santé**. Abonnez-vous dès aujourd'hui.

L'abonnement à Rapports sur la santé (n° 82-0030XPB au catalogue) coûte 112 \$ par an au Canada, 135 \$ US aux États-Unis et 157 \$ US dans les autres pays.



Pour commander, écrivez à : Statistique Canada
Division du marketing, Vente et service
120, av. Parkdale,
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou communiquez avec le Centre de consultation de Statistique Canada de votre région (la liste des centres figure dans la présente publication). Vous pouvez également commander par télécopieur au 1-613-951-1584 ou par téléphone au numéro sans frais 1-800-267-6677 et porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard.